



SOMMAIRE

1	Le contexte piscicole	4
2	Les inventaires de l'Agence Française pour la Biodiversité.....	5
3	Les inventaires de la Fédération de Pêche.....	7
4	Des propositions d'espèces cibles pour la mise en œuvre du protocole Estimhab	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites de pêches électriques réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité	5
Figure 2 : Résultats des pêches électriques réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité	6
Figure 3 : Localisation des sites de pêches électriques réalisées par la fédération de pêche.....	7
Figure 4 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station FOR01	8
Figure 5 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station FOR010.....	8
Figure 6 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV67	9
Figure 7 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV108	10
Figure 8 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV107	10
Figure 9 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV106	11
Figure 10 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV105	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Espèces majoritaires à proximité des sites ESTIMHAB proposés..... 6

Tableau 2 : Espèces majoritaires à proximité des sites ESTIMHAB proposés..... 12

❖ Le Foron Rochois

Le Foron Rochois se caractérise par la présence de truites fario sur l'ensemble de son linéaire. Bien que fonctionnelle, la population de truites fario n'est pas optimale avec des densités et biomasses moyennes.

De manière générale, la franchissabilité des ouvrages apparaît comme un problème majeur sur le bassin versant. La population de truites fario est notamment scindée en deux populations distinctes, du fait d'ouvrages bloquants présents au niveau du Pont Fernollet et de la RD1203. Ces ouvrages impactent également les écoulements et occasionnent localement des assecs. A ce titre, des projets de restauration écologiques sont envisagés afin d'améliorer la qualité du peuplement piscicoles.

Le contexte piscicole apparaît ainsi perturbé pour le Foron Rochois.

D'autre part, le Foron Rochois a fait l'objet de repeuplements réguliers ces 5 dernières années sur tout son linéaire hormis le tronçon aval. Le ruisseau des Fournets a également été aleviné en 2010, 2012 et 2013.

Enfin, la truite fario est accompagnée de blageons, loches franches et vairons, en faibles abondances, sur la station aval.

Il n'y a pas de données concernant les affluents.

❖ Le Nant de Sion

Le Nant de Sion se caractérise par la présence de truites fario sur l'ensemble de son linéaire. Toutefois, la population de truites fario n'est pas fonctionnelle avec des densités et biomasses dégradées malgré les travaux de restauration réalisés dernièrement. Le cours d'eau est ainsi en-dessous de son potentiel d'accueil théorique.

La présence d'ouvrages hydrauliques ainsi qu'une température trop élevée de l'eau expliquent en partie les difficultés de développement et de survie de la truite fario.

Le cours d'eau est également caractérisé par la présence d'une espèce patrimoniale : l'ombre commun.

Le chevaine, l'épinoche, la loche franche, la perche commune et le vairon complètent le peuplement piscicole. Le barbeau fluviatile, le brochet, le carassin, le gardon, le rotengle et la tanche, sont également observés ponctuellement. En effet, le peuplement du Nant de Sion est influencé par celui de l'Arve mais aussi par des débordements d'étangs environnants.

Enfin, la présence d'espèces invasives telles que les écrevisses signal et de black-bass, le poisson-chat, le carassin et la perche soleil est à signaler.

Le cours principal du Nant de Sion n'est pas aleviné. Par contre, le ruisseau d'Arcullinges a été aleviné en 2010 et en 2013, ainsi que le Nant Guin en 2010, 2011 et 2012.

2 LES INVENTAIRES DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITE

L'Agence Française pour la Biodiversité réalise des campagnes de pêches électriques sur les bassins versants du Foron Rochois et du Nant de Sion. Les différents sites de suivis sont localisés sur la carte suivante.

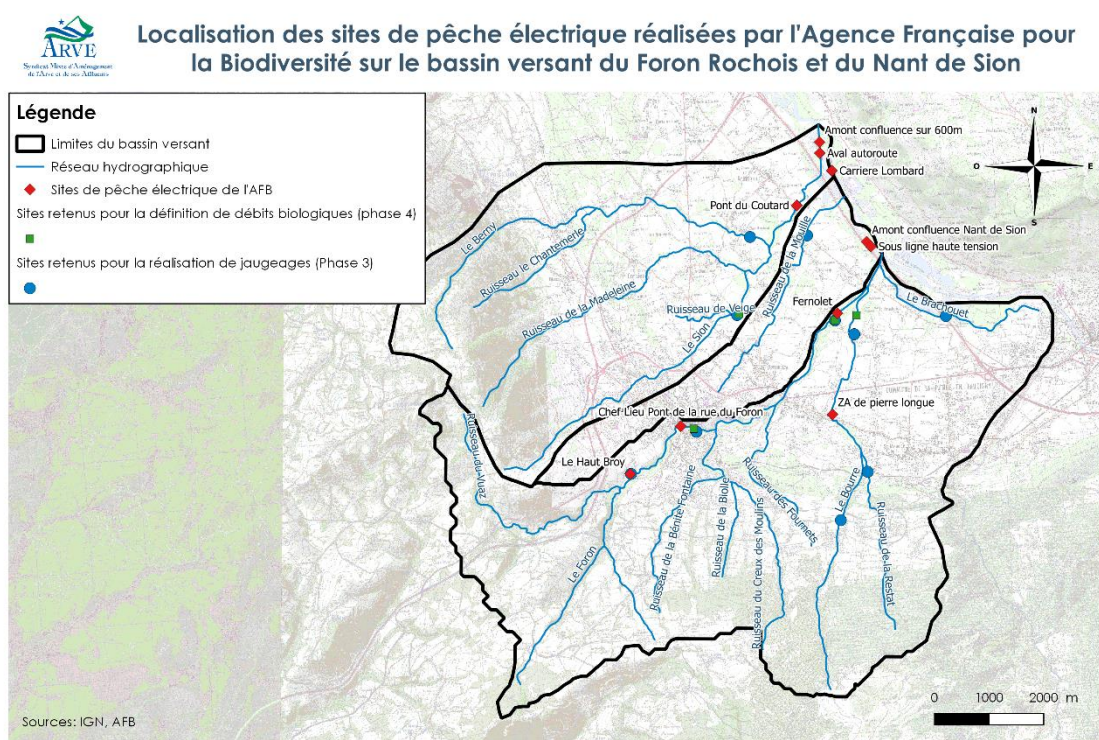


Figure 1 : Localisation des sites de pêches électriques réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité

Les résultats de ces pêches électriques sont synthétisés dans le graphique ci-après d'amont en aval des cours d'eau :

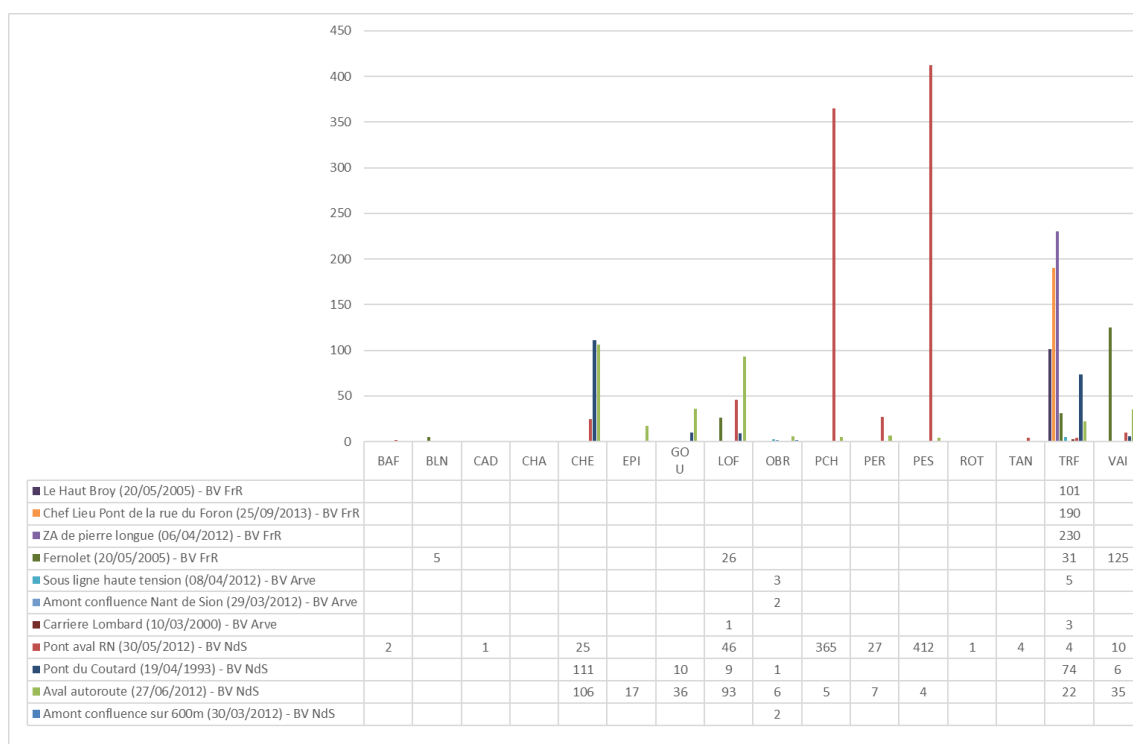


Figure 2 : Résultats des pêches électriques réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité

La truite fario est l'espèce majoritairement rencontrée sur le Foron Rochois et sur son affluent.

Sur l'Arve, les données sont trop peu nombreuses pour pouvoir être pleinement valorisées. Néanmoins, la présence de loches franches est à signaler.

Enfin, des chevaines, truites fario et loches franches ont majoritairement été dénombrés sur le Nant de Sion.

Enfin, par rapport aux sites ESTIMHAB, les espèces majoritairement rencontrées sont :

Tableau 1 : Espèces majoritaires à proximité des sites ESTIMHAB proposés

Site ESTIMHAB	Désignation	Espèces majoritaires
1	Foron Amont	Site « Chef lieu pont de la rue du Foron » : Truite fario
2	Le Sion Amont	Pas d'information
3	Ruisseau de la Madeleine	Pas d'information
4	Ruisseau de la Mouille	Pas d'information
5	Le Brachouet	Pas d'information
6	Le Foron Aval	Site « Fernolet » : Vairon et truite fario

7	Le Sion Aval	Sites « Pont aval RN » et « Pont du Coutard » : Chevaine, perche, perche soleil mais ne font pas partie des espèces repères pour ESTIMHAB Truite fario, Loche franche ou vairon
8	Le Berny	Pas d'information

3 LES INVENTAIRES DE LA FEDERATION DE PECHE

La fédération de pêche réalise des campagnes de pêches électriques sur les bassins versants du Foron Rochois et du Nant de Sion. Les différents sites de suivis sont localisés sur la carte suivante.

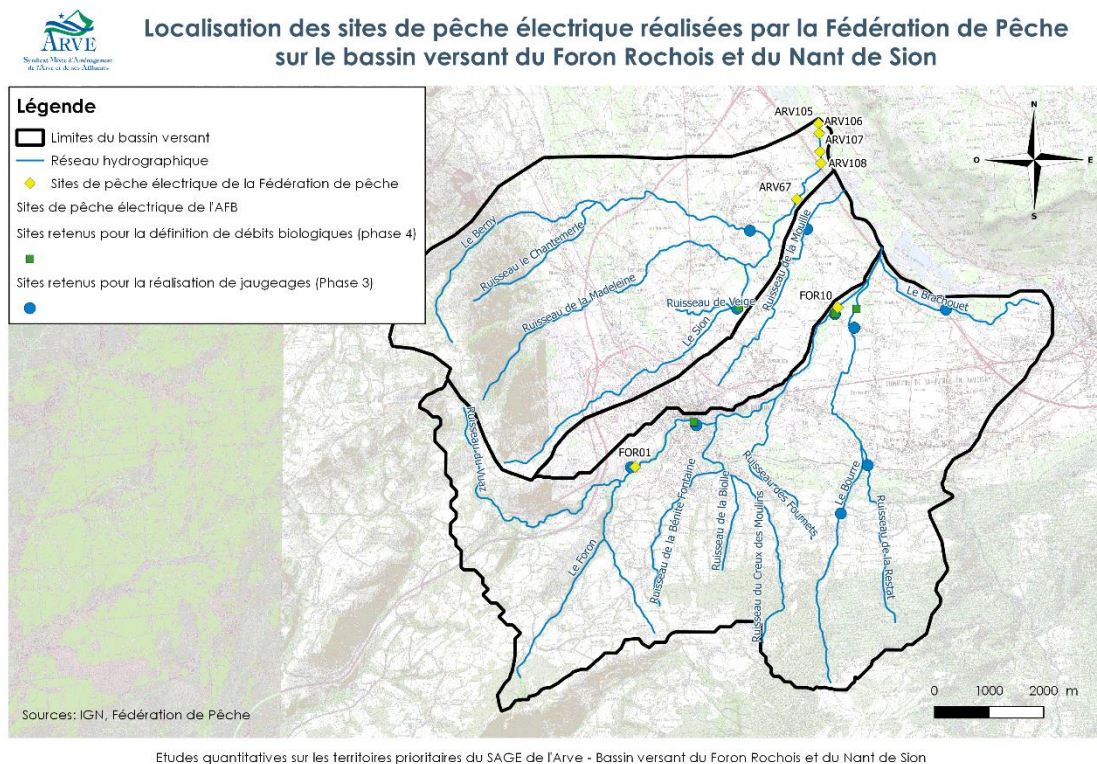


Figure 3 : Localisation des sites de pêches électriques réalisées par la fédération de pêche

Les résultats des pêches électriques pour chaque station de suivi sont synthétisés dans les graphiques ci-après d'amont en aval des cours d'eau.

❖ Le Foron Rochois

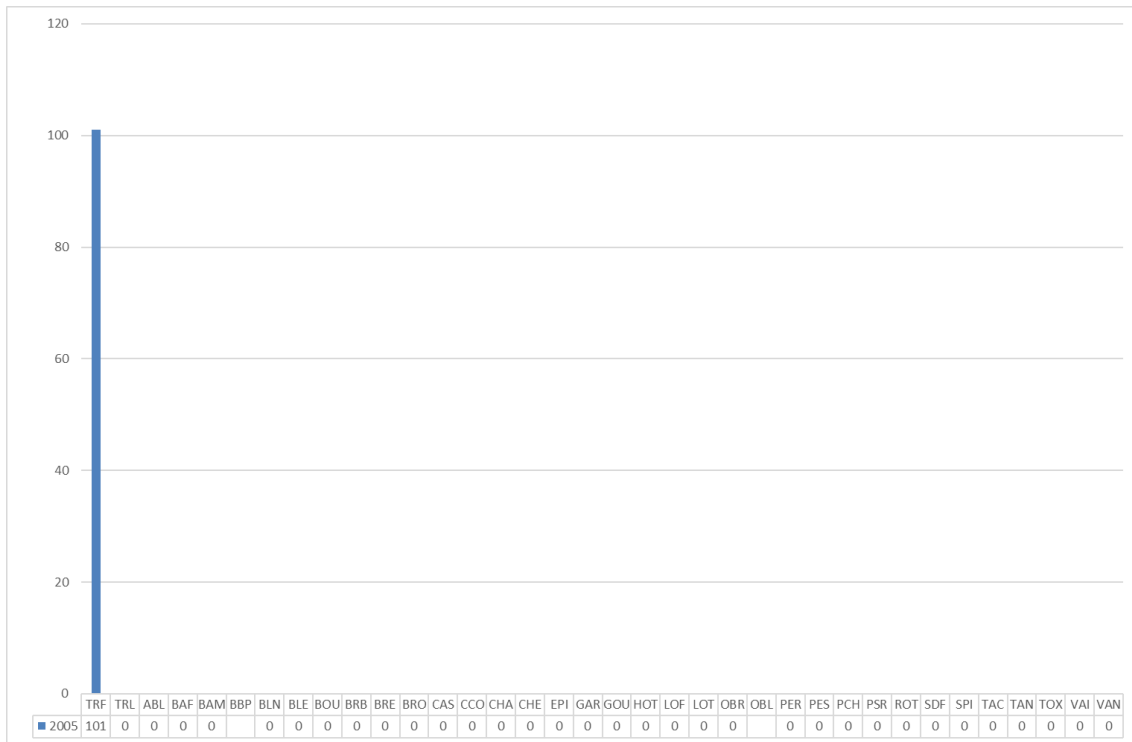


Figure 4 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station FOR01

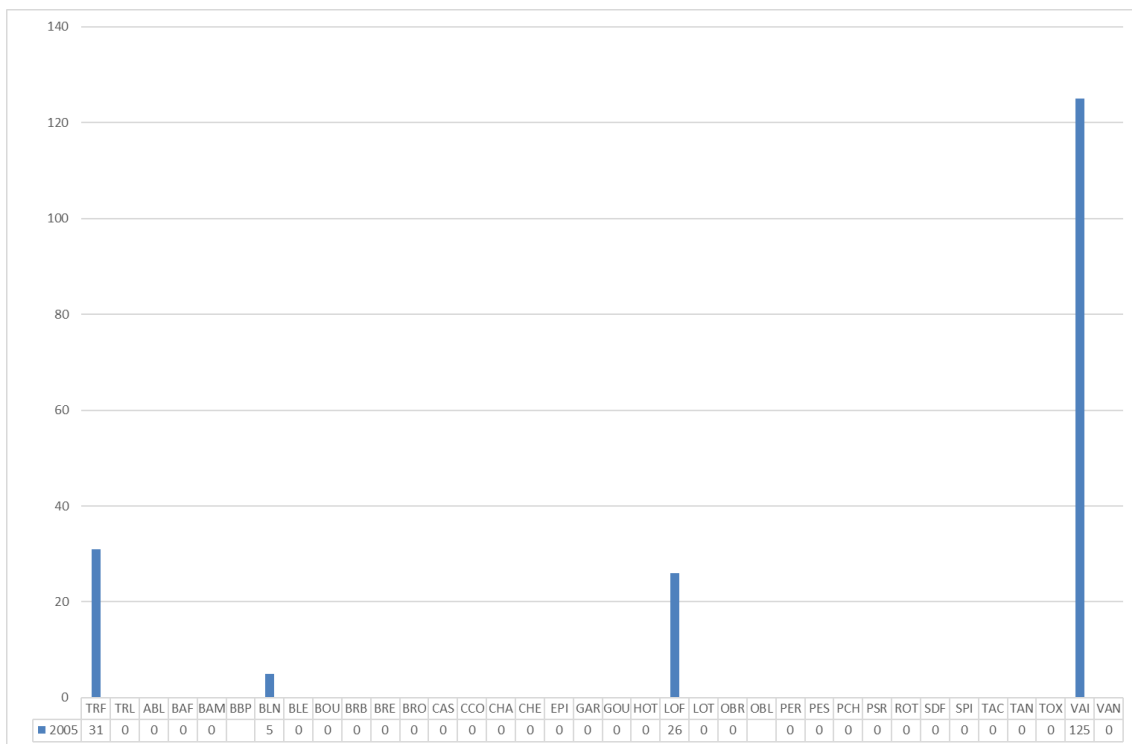


Figure 5 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station FOR10

Les résultats des pêches électriques témoignent de la présence de la truite fario sur l'ensemble du linéaire du Foron. Néanmoins sa population semble décroître d'amont en aval, avec moins d'individus recensés.

Sur la partie aval, des vairons, loches franches et blageons sont également dénombrés.

❖ Le Nant de Sion

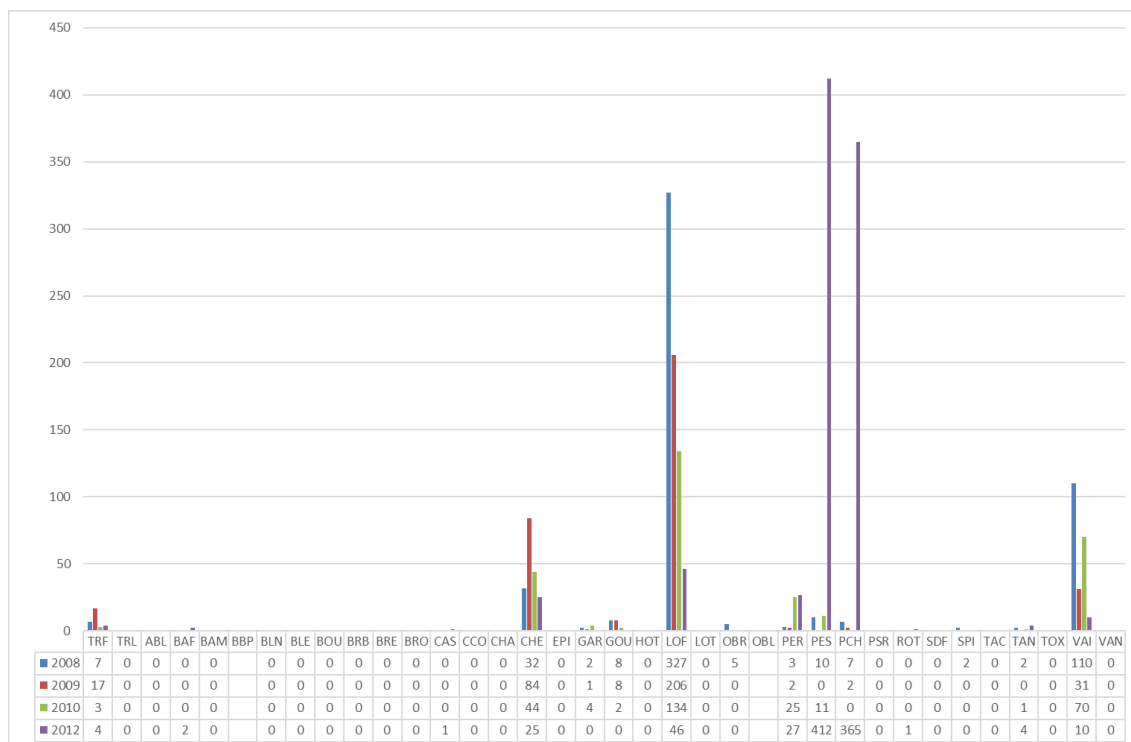


Figure 6 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV67

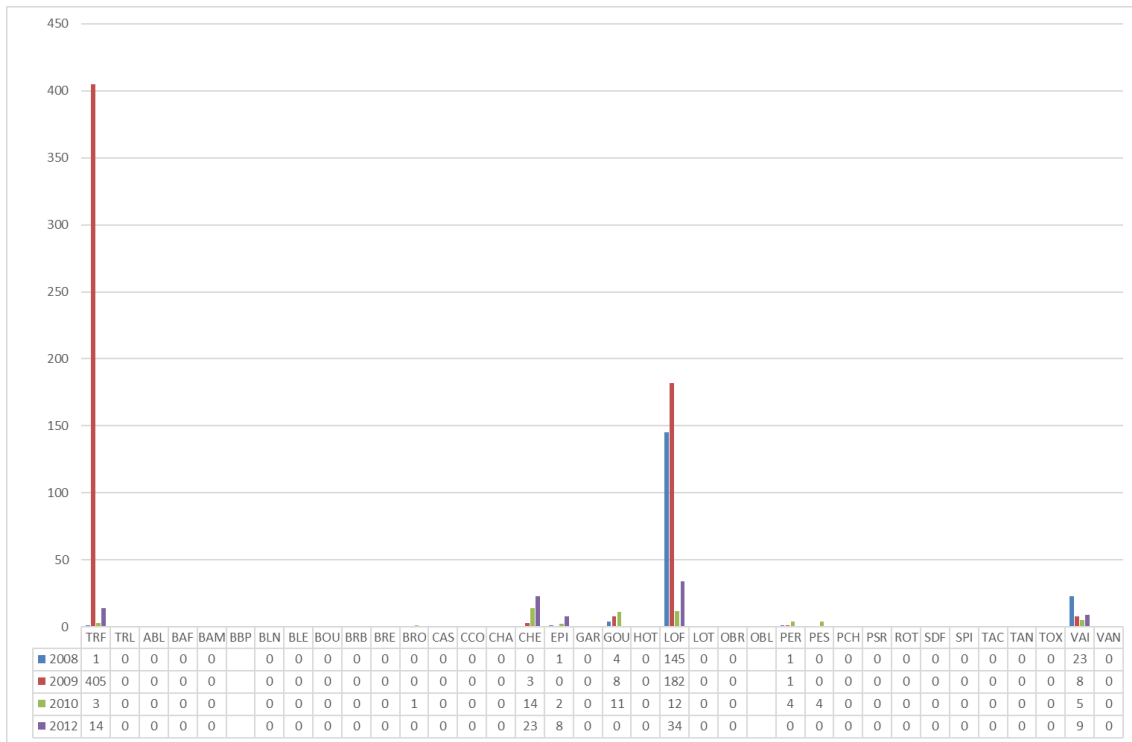


Figure 7 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV108

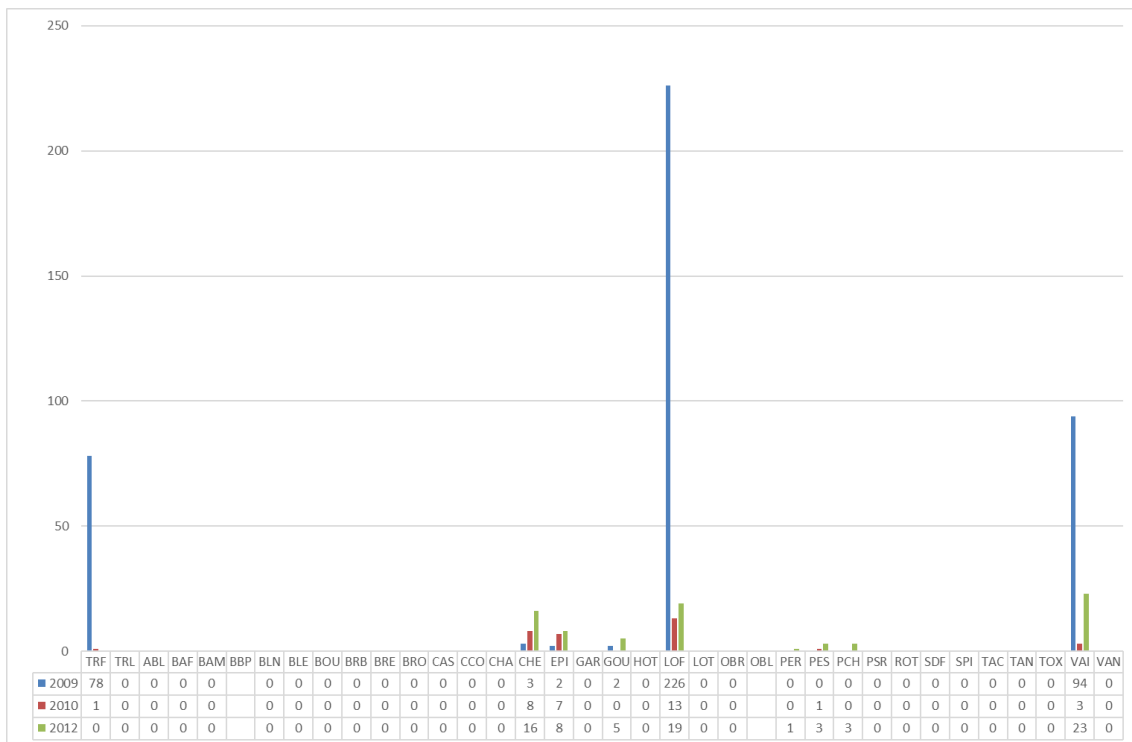


Figure 8 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV107

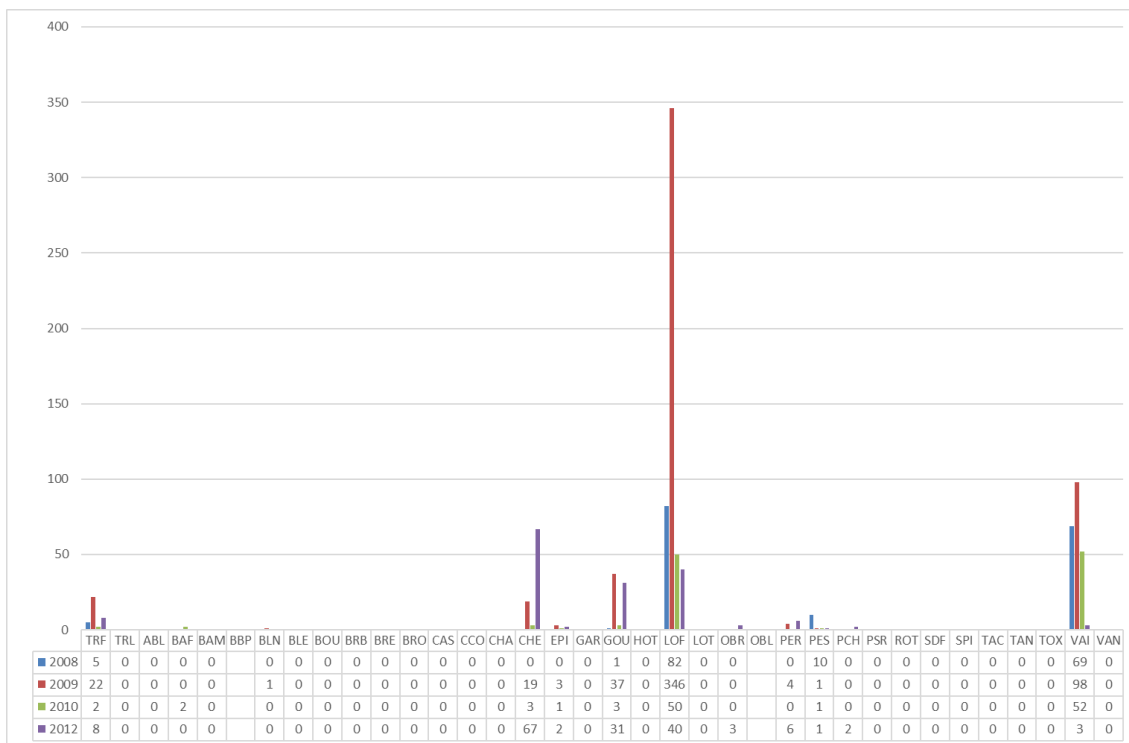


Figure 9 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV106

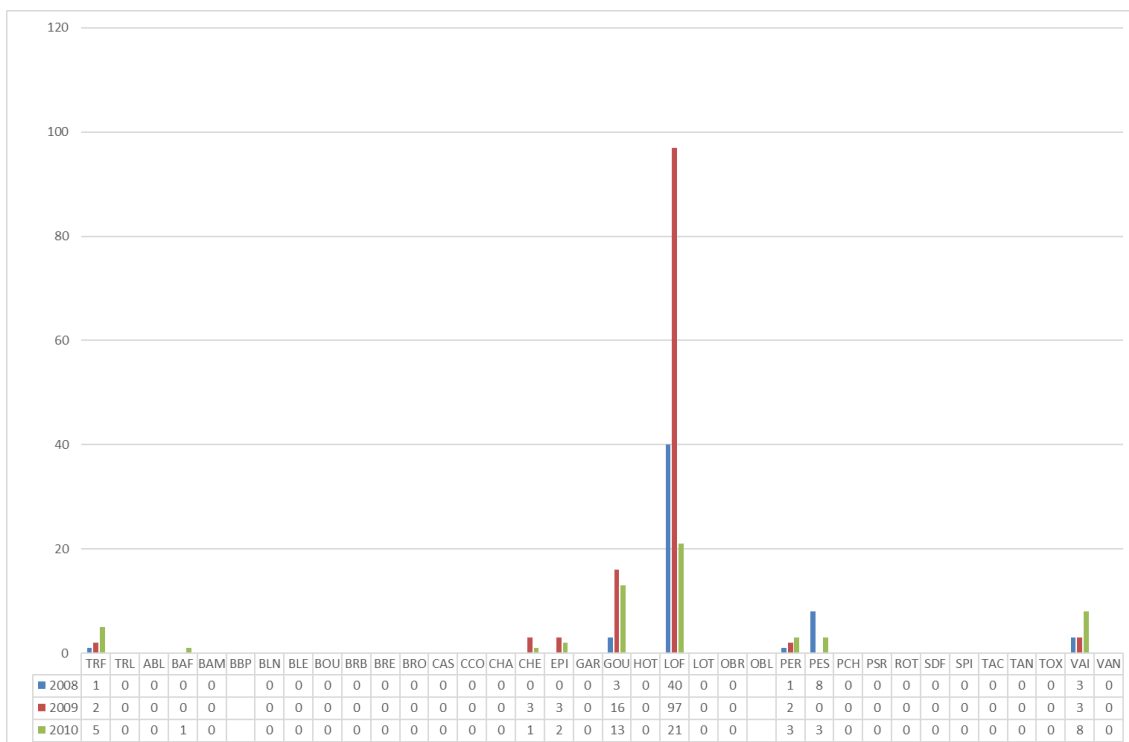


Figure 10 : Résultats des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche à la station ARV105

Le peuplement piscicole sur le Nant de Sion est globalement homogène d'amont en aval. Il est caractérisé principalement par la présence de loches franches et de vairons.

Des truites fario, des chevaines, et plus ponctuellement des goujons et des épinoches complètent le peuplement piscicole.

La quasi-absence de l'ombre commune, espèce patrimoniale, est à souligner.

Enfin, par rapport aux sites ESTIMHAB, les espèces majoritairement rencontrées sont :

Tableau 2 : Espèces majoritaires à proximité des sites ESTIMHAB proposés

Site ESTIMHAB	Désignation	Espèces majoritaires
1	Foron Amont	Station « FOR01 » : Truite fario
2	Le Sion Amont	Pas d'information
3	Ruisseau de la Madeleine	Pas d'information
4	Ruisseau de la Mouille	Pas d'information
5	Le Brachouet	Pas d'information
6	Le Foron Aval	Station « FOR010 » : Vairon, truite fario ou loche franche
7	Le Sion Aval	Stations « ARV67 » et « ARV106 à 108 » : loche franche et de vairon
8	Le Berny	Pas d'information

4 DES PROPOSITIONS D'ESPECES CIBLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE ESTIMHAB

❖ Le Foron Rochois

Deux sites ESTIMHAB sont situés sur le Foron Rochois : Foron amont et Foron aval. Pour ces deux sites, il est proposé de retenir la truite fario comme espèce cible (proposition validée par le SM3A). En effet, les pêches électriques réalisées démontrent la présence de cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Foron.

Pour le Brachouet, aucune information n'est disponible. Toutefois, il est proposé de retenir la même espèce repère pour conserver une homogénéité sur le bassin versant.

❖ **Le Nant de Sion**

A ce stade, trois approches sont possibles pour définir les espèces cibles pour le bassin versant du Nant de Sion pour la mise en œuvre du protocole ESTIMHAB :

- ❖ Soit on retient le postulat que la truite fario est l'espèce repère théorique du Nant de Sion sur l'ensemble de son linéaire. Ainsi, l'espèce cible pour la définition des débits biologiques sera la truite fario sur l'ensemble des sites ESTIMHAB,
- ❖ Soit on considère l'espèce emblématique / patrimoniale du bassin versant qui est l'ombre commun, Toutefois, très peu d'individus ont été recensés lors des pêches électriques.
- ❖ Soit on adapte les espèces cibles en fonction des espèces réellement rencontrées. Dans ce cas, en se basant sur les résultats de pêche précédents, les espèces envisagées sont la loche franche ou le vairon pour l'ensemble des sites.

Le SM3A s'est prononcé et a sélectionné l'ombre commun en tant qu'espèce cible pour le bassin versant du Nant de Sion.

❖ **Le ruisseau de la Mouille**

Aucune pêche électrique n'a été réalisée sur le ruisseau de la Mouille. Néanmoins, il est supposé que le peuplement piscicole reste globalement similaire à celui rencontré sur le Foron et le Nant de Sion. Ainsi, il est proposé de retenir la truite fario ou à défaut, la loche franche et le vairon comme espèces cibles.

Enfin pour toutes ces espèces cibles proposés, il convient de mentionner que le tirant d'eau minimum défini par l'ONEMA est compris entre 5 cm et 10 cm « Guide : Évaluer le franchissement des obstacles par les poissons ».